



PROCEDURE FICHES FAIDAIR CODEP 92 2018

FICHE d'ANALYSE et d'IDENTIFICATION des DANGERS des ANOMALIES des INFRASTRUCTURES ROUTIERES

PROCÉDURE pour DSCL (Délégué Sécurité CLub) :

- A l'ouverture de la fiche FAIDAIR (fichier EXCEL joint) faite le choix : "Activez les macros", si la question est posée, puis :
- Suivez les instructions dissimulées dans les petits triangles rouges en "D7" et "W7" insérer une photo* du défaut de chaussée et un plan* qui permettra d'identifier l'endroit exact du défaut constaté entre les cases B30 et Y45.
- Cocher les cases concernées
- La fiche complétée est à envoyer à votre DSCO (Délégué Sécurité CODEP) Joël CAILLET par courrier électronique : joelcaillet8@gmail.com

PROCÉDURE pour DSCO (Délégué Sécurité Comité départemental) :

- Le DSCO valide, **numérote** (année – mois) et fait suivre au niveau départemental lorsque le problème ne peut être résolu au niveau communal.
- Le DSCO complète les tableaux récapitulatifs au fur et à mesure du traitement et en informera les DSCL
- Le DSCO évalue les résultats annuels de chaque club, les présente et remet le **prix annuel de la sécurité** pendant l'AG du CODEP s'il y a lieu.
- Le DSCO informe le CoReg IDF des résultats obtenus

Ci-joint : le modèle de la fiche FAIDAIR à utiliser (fichier excel) et 2 exemples de fiches complétées (fichiers pdf).

* L'insertion photo et plan peut être réalisée à partir de l'outil de capture d'écran microsoft ou d'un logiciel de capture d'écran comme Snagit.

Joël CAILLET : 06 98 95 32 31 joelcaillet8@gmail.com
est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions, alors n'hésitez pas